

## Délibérations du 10 avril 2026

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 10 avril 2026 en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence d'Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021 ;

### Prend l'adoption suivante :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 33

Étaient présents :

**Collège A** : Jérôme DARMONT, Sarah CORDONNIER, Stéphane CADIOU, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD, Salomé DEBOOS ;

**Collège B** : Nathalie AUVERGNON, Eva Marie GOEPFERT, Erica DUMONT, Quentin MAGOGEAT, Marie-Karine LHOMME, Salem KHCHOUM, Pascale COLLIOT ;

**Collège BIATSS** : Béatrice PIOTROWICZ, Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Mathias CHASSAGNEUX ;

**Personnalités extérieures** : Hélène ASSIER, Fleur GUY ;

**Usagers/ères** : Tao MOUNIER, Philippe BISTON, Perrine RULLIER, Léo MATHEY-MAGLICA, Célia PASCALE, Tom RIOUFOL, Sam TROUILLOU ;

**Représentés** : François-David CAMPS, Olivier DAMOUR, Anne-Charlotte PASQUIER-DESIGNES, Denis MORTAMET, Bérénice DONZE, Emilia GRUN, Emma CHAPON ;

**Invités** : Catherine LEROUX, Adrien BASCOULERGUE, Philippe HUTHWOHL, Marielle PIERRON, Guillaume ROLLET ;

**Invités permanents** : Laure DESCAMPS, Stéphanie PATFOORT, Stéphanie CHAMPEL, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX.

### INFORMATIONS ET ECHANGES

L'UNEF a proposé une motion, qui sera lue en fin de séance. Elle ne sera cependant pas soumise au vote en raison d'un non-respect des délais, d'un sujet ne relevant pas de la compétence de la CFVU (mais du CA), et d'une absence d'actualité immédiate.

### ADOPTION

#### REPARTITION DES ENVELOPPES PAR MENTION

##### 01 – Répartition des enveloppes par mention

Le VP Formation présente, tout d'abord, les enjeux de la délibération. Ce vote s'inscrit dans la continuité d'une démarche budgétaire (nous sommes engagés dans un CRE) et dans un cadre réglementaire. C'est de la responsabilité du CA d'adopter une enveloppe globale, et à la CFVU ne revient que la prérogative de répartir cette enveloppe fixée par le CA.

C'est tout l'enjeu du vote de ce matin. La délibération proposée est une liste de lignes (renvoyant à des dotations horaires) par mentions de licences, de licences professionnelles et de masters.

Cette répartition est le fruit d'une démarche de concertation pragmatique, à partir d'un certain nombre de lignes directrices, fixées et votées dans toutes les instances. Les lignes directrices s'appuient sur le consommé OSE car nous devons, dans le cadre du CRE, réaliser des économies qui ne peuvent être effectuées que sur ce que l'on dépense. Ces lignes directrices devaient être de -5% sur les licences et -3% sur les masters, alors que l'économie que l'on doit réaliser est au-delà de 8%. Nous avons voulu préserver au maximum les formations diplômantes. Parallèlement, si cet effort est réalisé et demandé sur l'offre de formation, c'est qu'on a voulu préserver l'effort sur la masse salariale, en limitant le nombre de suppressions de postes d'enseignants-chercheurs et de BIATSS.

Dans ce cadre, notre démarche a été depuis le départ celle du dialogue. On peut discuter sur le fait que l'on ne dialogue pas assez, mais pour cette accréditation ont été mises en place des instances ad hoc (notamment le Comité Pédagogique des Composantes) dans lesquelles siègent toutes les directions de composantes (doyennes et doyens ou RAF) ainsi qu'une représentante étudiante. Nous avons également un Comité stratégique dans lequel siège un représentant étudiant aux côtés de tous les Vice-Présidents pour les prises de décisions. Ensuite, chacune des composantes a été rencontrée, loisir à chacune de s'organiser comme elle le voulait pour venir à ces rendez-vous. Certaines ont décidé que ne viendrait que la directrice ou le directeur de composante accompagné de son RAF, d'autres sont venues en nombre avec plusieurs collègues. Depuis 6 mois, chaque CFVU commence au moins par 30 minutes dédiées à un dialogue sur l'accréditation. Depuis plusieurs semaines, ont été mise en place des permanences dans lesquelles la Direction de la Formation se mobilise pour faciliter l'appropriation d'outils et des notes de cadrage, ou tout simplement répondre aux interrogations, etc.

Ce document est donc le fruit d'un dialogue et pas du tout d'une décision prise en surplomb par deux personnes dans un bureau. Une motion du département LEA nous accuse d'avoir pris des décisions de manière unilatérale. Dans ce cas précis, pour l'UFR de Langues, un traitement particulier a pourtant été réalisé afin d'accompagner les équipes à faire face à une problématique singulière et globale. Des réunions de concertation ont été organisées, desquelles se sont dégagées des propositions qui manifestement ne s'avèrent pas consensuelles. À notre échelle, nous avons, à la suite de ces réunions, été destinataires des propositions issues de la composante elle-même, et nous n'avons fait qu'entériner de telles propositions.

Ces derniers jours, nous avons pu, au terme des discussions que nous avons eu avec chacune des composantes, estimer beaucoup plus précisément les économies réalisées. Sur la base de ce calcul affiné, et très complexe (au regard des situations très particulières pour les masters, de la prise en compte de la réforme des concours de l'enseignement etc.) nous avons décidé, et notamment avec la coopération de certains élus de la CFVU qui ont fait preuve d'un esprit de responsabilité, de faire un geste fort, significatif à l'échelle de notre établissement : les moyens de licence ne seront plus réduits de -5%, mais de -3%, comme les masters.

Cela représente une augmentation non négligeable de 1400 heures à l'échelle de l'établissement. Nous avons voulu symboliquement que l'effort financier soit concentré au bénéfice des licences. Nous sommes très attachés à ce premier cycle dans notre établissement, porte d'entrée de l'enseignement supérieur, et donc soucieux que les licences ne soient pas plus impactées que les masters.

Nous sommes également bien conscients de l'inquiétude de nos collègues générée par la disparition des MEEF dans un certain nombre de disciplines. Nous avons décidé de pérenniser un effort là encore significatif pour accompagner les équipes pédagogiques dans la préparation des étudiants aux concours de l'enseignement. Pour l'année 2026, l'Etat s'est engagé à financer à hauteur de 60 heures des modules dans les disciplines qui préparent ces concours. Nous avons décidé d'assurer la pérennité de ces modules et en allant au-delà grâce à des prépa-CAPES de plus de 60 heures dans les différentes disciplines qui préparent à ces concours.

Ces gestes significatifs ont été effectués ces derniers jours, ils ont été pris en compte dans les documents déposés sur la BUL. C'est le résultat d'un dialogue, notamment avec les élus enseignants-chercheurs de la liste Changer et de la liste Lyon 2 en commun.

**Remarque** : On assiste à une question qui touche beaucoup à la forme. On a une sorte d'autosatisfaction autour de cette merveilleuse méthode qui a été déployée, mais le débat n'est pas là. Le débat c'est qu'aujourd'hui, ce qu'on nous propose, c'est une coupe de près de 25000 heures dans notre offre de formation. Nous ne sommes pas là pour faire l'évaluation de l'efficacité ou de la méthode de la présidence.

Notre responsabilité, elle est de savoir si dans l'offre de formation que l'on propose à nos futurs étudiants, on leur enlève 25000 heures. La vraie question est là, et n'est pas dans savoir combien de fois vous avez rencontré les composantes ou si vous avez rencontré telle ou telle liste. Notre question principale et ce qu'on soumet aujourd'hui c'est un nombre d'heures. C'est une ventilation, l'enveloppe étant votée en CA, il n'en demeure pas moins que tant que la CFVU bloque cette ventilation, la chaîne est bloquée aussi. C'est une façon de dire « non ».

En tant qu' élu de la CFVU, nous avons une lettre initiale qui a été signée de la quasi-totalité des doyens, qui a été envoyée à la présidence pour faire part d'un mécontentement sur la méthode et le nombre d'heures. Nous avons plusieurs lettres ouvertes qui nous sont arrivées de l'UFR SEG, de l'ISPEF, de la FDJVD et de l'UFR de Langues : aujourd'hui, il y a un mécontentement global qui vient de plusieurs collègues et des étudiants. C'est quelque part rassurant. Ce serait inquiétant que les collègues enseignants et les étudiants soient satisfaits de la suppression d'heures.

Sur tous les éléments de méthode présentée, ça ne reflète pas ce qui a été vécu en composante. Mais l'heure n'est plus à parler de ça. La présidence a organisé son projet d'accréditation comme elle l'a voulu, nous n'avons pas été assez associés, les chiffres sur lesquels on s'est basé, nous n'avons pas pu le faire de façon fiable. Nous n'avons donc pas pu travailler sur des bases saines. Mais aujourd'hui, est-ce qu'on vote une baisse de 25000 heures de notre offre de formation ?

**Réponse** : D'une part, ce n'est plus 25000 heures, c'est 20000 heures. D'autre part, la CGT ne défend visiblement plus le droit à la déconnexion : envoyer des mails à l'ensemble de la communauté universitaire à 23h17 pour le lendemain, ce n'est pas normal.

Ensuite, nous sommes d'accord pour avoir plus d'heures et plus de professeurs... Maintenant, il faudrait nous dire comment faire. Nous rappelons la méthode parce que les motions, de collectifs d'individus non nommés et dont on peut questionner l'assise, reçues tout au long de la journée d'hier l'ont largement contestée. Nous aimerions avoir plus d'heures, mais en responsabilité, nous agissons dans un cadre et cela ne nous empêche pas de revendiquer une augmentation des moyens de l'ensemble des universités auprès du ministère.

**Remarque** : Le problème n'est pas sur la méthode effectivement. Ce qui dérange et ce qui est surtout visible dans les communiqués des UFR et de l'intersyndicale : c'est une énième attaque sur les conditions d'études des étudiants, de travail des personnels de l'université. On assiste à des milliers d'heures qui vont être supprimées. Que ce soit 20000, 22000 ou 25000 ce sont des attaques énormes à l'échelle de l'université. C'est l'application des coupes budgétaires qui va s'ajouter à la situation déjà dégradée de l'enseignement supérieur.

**Remarque** : La motion venant de l'UFR des Langues vient du département LEA, qui n'est pas tout l'UFR des Langues. C'est le signe et la manifestation de réalités évoquées dans les deux dernières interventions. Personne n'est content de la baisse des heures. En cas de difficulté, les rapports se tendent et chacun s'accuse d'être responsable. L'équipe présidentielle n'est pas responsable de la baisse ou de l'insuffisance de la dotation de l'université.

Cela n'empêche que l'on peut comprendre l'inquiétude des collègues sur le peu d'heures qu'ils ont pour faire leurs cours dans les langues B et notamment les petites langues B (allemand, italien etc.). On peut leur répondre qu'il n'y a plus assez d'étudiants, donc on ferme ou leur dire qu'il n'y a plus assez d'étudiants donc il y a très peu d'heures. On peut aussi leur dire, dans un monde idéal, de continuer à faire leurs cours malgré le nombre d'étudiants, l'important étant que les matières même petites survivent dans l'université. Évidemment que c'est cette solution que les collègues veulent. On ne peut pas leur en vouloir de s'inquiéter de l'avenir de leurs formations, et que les décisions à prendre ne sont pas faciles. Il ne faut pas braquer le débat. Soit on gère la pénurie, et la gestion n'en sera que plus dure, soit on s'y oppose, on envoie un signe et on se lance dans l'inconnu.

Sans soutenir la motion des collègues de l'UFR de Langues, on peut comprendre leur inquiétude, qu'il serait bien d'entendre. Le degré de violence, d'attaques entre collègues, à l'intérieur même des composantes est très fort en ce moment. Ce que la gouvernance vit en ce moment n'est sûrement pas facile, mais ce n'est pas facile non plus dans les composantes. Les rapports se durcissent car personne n'a assez donc tout le monde veut piquer la miette du voisin. Mais le problème, c'est qu'on a des miettes...

**Réponse** : Nous avons bien conscience des inquiétudes. Tellement d'ailleurs que nous avons décidé de réaliser un effort présenté précédemment. Nous avons été interpellés sur des questions de risques de sous services dans le cadre de la réforme des concours de l'enseignement, ce qui nous vaut un rapport plus que conflictuel avec la direction de l'INSPE pour défendre les collègues dans certaines disciplines. Nous n'en faisons pas état à l'ensemble de la communauté universitaire. Sachez que nous avons bien conscience de tout cela.

Quant au cas de l'UFR des Langues, il faut préciser, car on nous accuse d'avoir fermé des filières : c'est tout le contraire qu'on a fait. Nous avons organisé, avec la direction générale des services, des réunions avec tous les départements de l'UFR pour réfléchir ensemble à des solutions. Les collègues ont fait la proposition de miser aussi sur l'ouverture d'une nouvelle mention (Etudes Européennes et Internationales), ce à quoi nous avons donné notre plein accord. Cette mention est dotée de telle sorte à ce qu'elle puisse accueillir deux groupes de TD sans fermer parallèlement une autre filière, ou en tout cas en faisant des mutualisations, que nous avons entérinées. Les moyens ont même été renforcés pour le master EEI, ce qui nous vaut des relations conflictuelles avec l'ICLY dont nous refusons des ouvertures de parcours pour défendre ce master.

Il est facile d'accuser les fermetures, mais à l'UFR de Langues, nous avons repris les positions que nous pensions consensuelles et collectives, ce qui n'était visiblement pas le cas, mais il faut aussi rappeler certaines vérités. C'est comme pour l'exemple de la FDJVD : leur motion indique que nous avons fermé deux licences professionnelles. Certes il y a eu deux fermetures, mais une d'un commun accord, et la deuxième est réintégrée dans la mention de licence professionnelle qui marche très bien. Donc il n'y a pas de véritable fermeture, on réinjecte des moyens existants pour renforcer une mention qui fonctionne. Il faut aussi de la rigueur dans les déclarations, car certaines font des raccourcis ou diffusent de fausses informations. On ne nie pas la difficulté, nous savons que c'est compliqué, qu'il y a des tendances lourdes de baisse d'effectifs dans certaines composantes. Nous devons le prendre en compte et nous le faisons pragmatiquement, au cas par cas. Ce ne sont pas du tout des mesures descendantes qui sont imposées. Nous avons consacré beaucoup d'heures à l'UFR de Langues, sans doute pas suffisamment et sans doute que la solution trouvée ensemble n'est pas satisfaisante, mais elle offre au moins une perspective. On ne peut pas être redevable de la manière dont tout cela s'organise au sein de chaque composante.

**Remarque** : Vous avez fait des efforts, vous nous avez rencontrés, c'est vrai. Il y a des tendances lourdes qu'on essaye d'analyser, on essaye d'y répondre, c'est vrai. Vous nous avez accompagnés dans cette réponse, c'est vrai. Il n'empêche que mes collègues qui sont par exemple en Italien LEA, ils voient qu'ils ont moins d'heures en Italien LEA. Et quand on leur explique que c'est parce qu'ils n'ont que 5 personnes dans leurs cours et que ce n'est pas normal de dépenser autant d'argent pour 5 personnes, ils répondent que ce n'est pas leur problème, ou que c'est parce qu'ils ne sont pas sur les quais -ce qui n'est pas faux-, et qu'il faut qu'ils trouvent 3 services pleins d'enseignants-chercheurs, et qu'il n'y a plus d'heures en italien, donc ils prennent cette position. Ça n'a rien à voir avec la restructuration de l'UFR. Ce sont des gens qui sont sur des problématiques beaucoup plus réduites, mais il ne faut ni le dénigrer ni nier la réalité. Tout le monde se sent attaqué, tout le monde se sent pris en défaut, tout le monde essaie de se justifier, mais on gère une pénurie, on gère une situation qui finalement est très violente, la violence ressort c'est normal mais il ne faut pas tomber dans ce piège.

**Réponse** : La gouvernance se sent aussi entre le marteau et l'enclume, et nous avons bien en tête l'inquiétude des collègues, car en réalité les choses ont l'air de se passer en silo, ce qui n'est pas le cas. Les téléphones sonnent, les mails sont nombreux, mais nous sommes encore dans une situation où l'on peut être en proximité. Nous essayons de garder la présidence la plus ouverte possible, de recevoir les gens sur rendez-vous, sur réunion... Mais nous sommes limités par le nombre d'heures dans une journée. Il faut bien garder à l'esprit qu'une gouvernance doit arbitrer à un moment. Elle arbitre en fonction des inquiétudes, et des injonctions qui viennent de l'État, donc le CRE, qui détermine beaucoup de choses. Il y a maintenant un an, nous avons vite compris que nous avons deux leviers pour le CRE : soit réduire le nombre

d'heure de formation (soit 1.5 millions d'euros), soit ne pas renouveler des postes. Nous avons fait le choix de fermer le moins de postes possible. Ce choix a été entériné, mais il peut être remis en question. Nous n'avons pas d'autre possibilité : soit faire une offre de formation réduite, mais mieux encadrée que la précédente en termes humains, soit on fait une offre de formation plus importante (la FSU nous a demandé d'ajouter 6000 heures) mais au détriment des postes. Que ces décisions soient contestables ou lamentables, nous en sommes d'accord, mais nous n'avons pas d'autres leviers.

**Remarque** : Dans un premier temps, pour la forme, nous considérons qu'inviter un seul représentant étudiant d'une seule organisation représentative étudiante dans les conseils et le manque cruel de communication sur la situation budgétaire et les coupes budgétaires prévues envers les étudiantes et étudiants est assez horrible et honteux. C'est tout un travail d'informer les étudiants sur ce qu'il se passe dans leur université, car c'est leur avenir qui est en jeu. Pour le fond, qui nous intéresse ici, nous n'allons pas demander à la présidence de l'université de rendre l'argent des heures qui ont été supprimées. L'idée c'est de s'opposer clairement à ces coupes budgétaires qui touchent toutes les universités. Quand nous siégeons en UFR, on voit bien que les enseignantes et enseignants ont l'impression qu'avec ces suppressions d'heures, ils ne pourront plus offrir un enseignement qualitatif aux étudiantes et étudiants, alors qu'ils souhaitent avant tout offrir un enseignement de qualité, avec assez d'heures de TD, assez d'heures de CM, un accompagnement concret. Il est important aujourd'hui que nous prenions nos responsabilités avec ce vote, pour s'opposer au saccage de nos universités, pour l'accès à l'éducation pour toutes et tous et surtout, nous serions intéressés d'avoir l'avis des élus sur leur perception de cette austérité budgétaire et son impact.

**Remarque** : Certes, il y a l'austérité budgétaire imposée par l'administration déconcentrée de l'Etat, mais ça n'est pas le rôle de la CFVU. Quand on reprend le Code de l'éducation, la CFVU est là pour déterminer une stratégie pédagogique. Ceux à qui on ne pense pas là-dedans, ce sont nos étudiants. Nous avons beaucoup parlé du service de nos collègues et c'est tant mieux parce qu'il faut les protéger, mais nos étudiants dans l'histoire, ils perdent des heures face à des enseignants. Les étudiants en droit en ce moment ont déjà moins d'heures que les étudiants en droit d'il y a 10 ans. Et les étudiants qui viendront après eux vont avoir encore moins d'heures que les étudiants aujourd'hui.

Pourtant, à la lecture de la première page des statuts de notre l'université, on parle de « progrès ». Or le progrès, c'est aller vers le mieux, vers plus. Tout le rôle de la CFVU est là. Qu'il y ait des attachés au rectorat chargés de maîtriser le budget, c'est leur choix de carrière. Si les élus de la CFVU siègent, c'est pour défendre un projet pédagogique viable, et qu'on a voulu de progrès. Personne ne peut dire que le progrès c'est 23 800 heures en moins. Ce n'est pas du progrès, ce sont des heures en moins. Et en plus la gouvernance le reconnaît et est d'accord avec ce constat. Si nous ne sommes pas d'accord, que nous ne sommes pas dans le progrès, et que nous ne sommes pas d'accord pédagogiquement car nous n'avons aucune compétence de gestion budgétaire à la CFVU, votons contre !

Et petit détail, bien que nous ne soyons pas la CGT, mais ayant une procuration pour la CGT, nous nous devons de la défendre. Les mails tard le soir pour le droit à la déconnexion, il n'y a malheureusement pas que la CGT qui envoie. Je cite par exemple un mail en diffusion générale de la Direction de la Formation envoyé à 21h57 le 7 janvier (sur les EO) et un deuxième 2 jours plus tard à 22h42 (sur les ouvertures de listes dans Apogée). Malheureusement, on le fait tous, mais il ne faut pas se l'envoyer à la figure entre nous. On le fait parce qu'on n'a pas le temps de travailler dans les temps qui nous sont impartis donc parfois on bosse le soir. Avec plus de moyens, on le ferait moins.

**Remarque** : Il ne faut pas se tromper de procès, aujourd'hui, ce qu'on doit voter, c'est savoir la prochaine répartition des heures. Comme ça a été dit, on gère une pénurie, et comment on va la gérer. Le débat sur le désengagement de l'Etat doit se tenir au Parlement, pas à la CFVU. Malheureusement, on peut voir que dans l'hémicycle, nos parlementaires ne se sentent pas trop concernés par la formation de nos générations futures. On peut le déplorer, et le manifester : on peut aller au Parlement et demander un droit de parole. Mais aujourd'hui, on ne peut pas gérer l'incurie de l'Etat et son désengagement juste à l'Université Lumière Lyon 2. C'est un peu l'histoire de Don Quichotte, et le pauvre en a perdu la vie.

**Réponse** : Pour rebondir et répondre à ces interventions, sur cet aspect : on parlait de la défense de nos collègues face à l'INSPÉ, qui reste sans publicité, et bien il y a une autre bataille sur le financement des universités, déjà menée sans publicité par la présidence dans le cadre de France Université, de l'AUREF et qui va s'étendre à la commission sénatoriale

pour laquelle la présidence a reçu une convocation pour le 20 mai. Donc ce combat est bien mené, et très chronophage, mais on ne va pas en faire une chronique. Ce n'est effectivement pas dans l'arène de la CFVU qu'il doit se tenir, même si nous comprenons la position des syndicats. Cette commission d'enquête publique est filmée, donc accessible à tous. Les débats ont lieu à plusieurs niveaux.

**Remarque** : Nous sommes d'accord qu'il y a un désengagement de l'Etat sur lequel on ne pourra pas agir directement. Mais c'est comme l'écologie, si ça ne commence pas quelque part, on ira nulle part. Dire qu'on ne peut rien faire à notre échelle, c'est juste se dédouaner d'une responsabilité qui est notre aussi. On ne peut pas simplement dire que ça vient de l'Etat et que nous n'avons pas de responsabilité ici.

**Réponse** : Ce qui est important pour les présidentes et présidents d'université c'est de pouvoir relayer ce qui se dit dans les instances, que ce soit en CA ou en CFVU. Et si on peut le relayer, c'est que ces discours existent. Bien sûr que le terrain joue un rôle.

**Réponse** : Oui, il s'agit juste de ramener aux enjeux d'aujourd'hui, et ne pas essayer d'être un preux chevalier qui va défendre une cause pour laquelle nous ne sommes ni suffisamment armés, ni suffisamment nombreux juste à l'Université Lumière Lyon 2.

**Déclaration des élus Gaélis-Bouge ton campus définissant leur position sur l'accréditation et sur le vote à venir :**

Dans un contexte où la note de cadrage a été votée à la quasi-unanimité lors de la CFVU, les élus BTC tiennent à rappeler qu'ils se sont abstenus lors du vote de cette dite note. Il est impensable pour nous de se positionner en faveur d'une baisse d'heures, quelle qu'elle soit. Cette baisse d'heures s'inscrit dans une dynamique de sous-financement de l'ESR. Voter pour celle-ci, c'est cautionner un désengagement de l'Etat vis-à-vis de nos formations. Nous regrettons dès lors que la note de cadrage ait été acceptée sans réelle opposition, le vote d'aujourd'hui restant une conséquence directe de l'adoption de cette note.

Ainsi, et à la suite de rendez-vous avec la présidence, nous avons effectué un travail de calcul et de comparaison vis-à-vis de l'ancienne accréditation sur les enveloppes budgétaires allouées à chaque composante. C'est d'ailleurs lors de ces rendez-vous que nous avons pu alerter la présidence sur la situation budgétaire et les conséquences de celle-ci. C'est à travers ce dialogue, entretenu par nos élus et la FSU que le nombre d'heures supprimées a diminué de 1400 heures. Nous constatons que la situation budgétaire ne permet pas de conserver toutes ces heures. C'est bien au ministère que nous le reprochons, et non à l'Université qui, nous le concevons, a fourni de nombreux efforts pour réduire les conséquences de ce budget.

Notre position reste claire : quelle que soit la baisse, les élus BTC ne se positionneront jamais en faveur d'une réduction des enveloppes allouées à la formation. Aucune de nos quatre voix n'iront en faveur de la répartition proposée aujourd'hui. Nous souhaitons rappeler ainsi ce pourquoi nous siégeons à chaque CFVU : défendre les droits des étudiantes et des étudiants, tout en respectant nos valeurs d'une université inclusive et émancipatrice portée par l'écologie, la pluralité et la solidarité.

**Remarque** : Même s'abstenir serait une manière de laisser passer ce qui représente une véritable attaque contre les conditions d'études et de travail à l'Université. Nous vous encourageons vivement à vous positionner contre ce qui représente des suppressions de moyens concrets pour nos études et pour les étudiants que vous représentez. Ce serait répondre à leurs préoccupations. On voit bien que toutes ces attaques vont concerner les personnels de l'Université, enseignants comme administratifs. Quand il y a moins de personnes pour répondre aux préoccupations des étudiants par mail, par téléphone, sur des questions administratives ou pédagogiques, on le ressent directement. Certes c'est à cause du manque de moyens alloués aux universités, mais on peut quand même faire un choix budgétaire. Faire le choix de vouloir gérer ces problèmes ou bien s'y opposer. Notre rôle ici est de s'opposer à l'Université qu'on a envie de nous imposer, c'est-à-dire une université qui ne tourne plus. 100% des universités sont en déficit aujourd'hui.

Ces attaques ne s'arrêteront pas là. D'année en année, on va être amené à se positionner encore sur de nouvelles coupes. A-t-on vraiment envie de faire payer ce manque de moyens aux personnels, aux étudiants ? Ce serait envoyer un meilleur

message si notre CFVU se positionnait contre ces mesures qui ne sont que l'application de ces coupes budgétaires. On peut aller dans le détail, expliquer qu'on a essayé de faire au mieux etc. Mais de fait, soit on accepte d'avoir ce rôle d'appliquer ces coupes budgétaires pour limiter la casse, alors qu'à terme il y aura de la casse, soit on refuse et on montre qu'on se positionne contre. C'est possible que d'autres universités adoptent des motions, s'opposent à l'application de ces coupes budgétaires et c'est l'ensemble qui formerait un message.

**Remarque** : Pour aller dans ce sens, il n'y a pas que l'Université Lumière Lyon 2 qui doit se positionner, et il y a des universités qui font d'autres choix plutôt que d'accompagner les coupes : Montpellier, Bordeaux, où des mobilisations concrètes de centaines d'étudiants se font contre ces coupes budgétaires, et pas en allant demander au ministère d'être gentil, alors que dans le fond on sait qu'ils ne vont pas l'être. Mobilisons-nous concrètement en faisant grève, en allant devant les rectorats, les ministères. Il y a quelques années, des membres de la présidence faisaient cours sur les voies des tramways, en se mobilisant, en se positionnant contre des attaques sociales etc. Pourquoi maintenant on décide de juste se mettre dans une position d'accompagnement ? C'est un choix. Soit on décide d'accompagner le marteau, et de le faire taper peut-être un peu moins fort, soit on décide de lutter contre le fait que le marteau frappe l'enclume. C'est le symbole de ce vote au sein de la CFVU. Ça a été bien rappelé sur la volonté pédagogique que la CFVU doit avoir et quelle vision de l'Université on veut confirmer ou non. Là, nous sommes en train d'accompagner une voiture qui fonce dans un mur. Il faut se positionner contre, et se mobiliser contre.

**Remarque** : Depuis qu'on s'intéresse à cette question de la ventilation des heures, et en discutant avec les collègues qui sont en train de construire leurs maquettes de formation, le constat est que bon nombre de collègues ne se satisfont pas des heures allouées à la formation, et déplorent d'avoir à gérer une pénurie et de toujours essayer de faire plus avec moins. Nécessairement, ils essaient en bons petits soldats de construire leur maquette avec les moyens alloués, et constatent que cela doit se faire au détriment de la qualité de leurs formations. Ils ont le sentiment qu'au fur et à mesure des accréditations, il y a une dégradation de l'offre de formation, dans un contexte où pourtant les collègues ont à cœur d'offrir une formation de qualité qui favorise à la fois la poursuite d'étude, mais aussi l'insertion professionnelle de nos étudiants.

Concernant le cadre réglementaire, le constat c'est que la répartition des enveloppes ne permet pas de respecter les 1500h légales demandées pour la licence. Les collègues ne sont pas capables avec l'enveloppe allouée de respecter ce nombre d'heures minimales pour la licence pour assurer une formation de qualité. Si la question soumise aujourd'hui c'est la ventilation des heures pour savoir si avec celle-ci on arrive à maintenir une offre de formation suffisamment qualitative, et bien le constat c'est qu'avec ces enveloppes, la qualité de la formation en prend un sacré coup... Malheureusement, nous n'avons pas de solution, et tout le monde aimerait plus d'heures. Mais aujourd'hui, comme cela a été dit, nous avons plusieurs possibilités, dont l'une est d'envoyer un signal. Qu'en sera-t-il et que risque-t-on, nous ne le savons pas.

**Réponse** : Les 1500 heures de l'arrêté licence sont des activités pédagogiques, pas forcément des enseignements types CM ou TD. Il semble y avoir une nostalgie d'un âge d'or qui serait l'actuelle accréditation, alors qu'aujourd'hui, nos licences sont déjà pour la plupart en deçà des 1500 heures. C'est un objectif très difficile à atteindre avec les dotations allouées par l'Etat. Rappelez-vous la démarche qui était la nôtre : nous avons d'abord sondés toutes les composantes, tous les responsables de diplômes pour savoir quelle architecture ils souhaitaient remonter. On n'a quasiment pas supprimé de mention (une en master, mais c'était une co-accréditation avec l'Université Jean Moulin Lyon 3), et nous avons réussi la prouesse d'ouvrir deux nouvelles mentions en licence : nous sommes très fiers d'ouvrir la LPE, et nous ouvrons la licence EEI. Nous faisons cela sans augmentation de la dotation. Sans moyens supplémentaires, on a entendu les collègues, nous n'avons pas imposé de suppressions, et on a maintenu une offre de formation globalement très stable, avec deux nouvelles mentions de licence. Nous convenons que ce n'est qu'une solution de compromis que l'on vous soumet. Ce n'est pas la solution idéale, mais c'est une solution de compromis.

**Remarque** : Par rapport à certaines enveloppes qui peuvent apparaître relativement constantes, dans les faits, ça ne l'est pas réellement déjà parce qu'on est sur un mode de calcul des heures OSE -nous n'allons pas y revenir, nous avons bien compris qu'il y avait un cadrage et mode de calcul qui a été adopté- et qu'il y a un gap réel. Mais aussi, lors de l'ancienne accréditation avec l'enveloppe allouée à chaque mention, on ne finançait pas les EO qu'on va devoir financer maintenant

à l'intérieur des composantes, et ça prend une partie non négligeable de l'enveloppe donc *in fine* ce n'est pas vraiment constant.

Face à cette pénurie qui ne fait que s'accroître d'accréditation en accréditation, et sans dire que l'accréditation actuelle est un âge d'or, voilà un exemple : à l'IPSYL, le choix un peu contraint et forcé lors de la précédente accréditation, pour faire face à une diminution des heures, a été de supprimer les TD en première année de licence. Ça a été une catastrophe. Nous remettons les TD en L1 pour cette accréditation. Accueillir des étudiants à l'université sans avoir un minimum de temps pour les accompagner, a été un très mauvais choix. Force est de constater qu'arrivés à la fin de la licence, nos étudiants ne sont pas aussi bien formés avec cette accréditation qu'avec la précédente et qu'à chaque fois le niveau baisse, ce qui se répercute sur les masters car nous devons en M1 ajuster certains contenus qui avant été acquis au cours de la licence et qui ne le sont plus maintenant parce qu'on a une formation dont la qualité baisse sans cesse. Peut-on encore continuer à baisser la qualité de nos formations ?

**Réponse :** Les collègues qui travaillent sur les maquettes ont aussi besoin d'avancer, d'où la nécessité de ce vote. En termes pragmatiques, tant qu'on ne leur dit pas quelle enveloppe ils ont, ils ne vont pas pouvoir avancer.

**Remarque :** Certes, mais là ils commencent à travailler sur la base d'une enveloppe qui n'est pas encore votée, mais l'idée n'est pas d'abaisser leur enveloppe. Si on leur rajoute des heures ils ne vont pas s'en plaindre.

**Réponse :** C'est ce qu'on a fait cette semaine. Et on l'a fait assez tôt pour que les collègues puissent partir sur quelque chose qui soit plus proche de la réalité que ce qu'on leur avait affecté préalablement.

**Remarque :** Toutes ces discussions montrent notre implication pour notre université et de la prise de conscience autour de ce vote. Mais ces débats et prise de conscience auraient dû avoir lieu dès le vote de la note de cadrage parce que notre CFVU a voté pour une note de cadrage qui acte des baisses de 3%... Évidemment qu'on peut revenir sur ce qu'on a voté, mais la CFVU a quand même voté pour il y a quelques mois. À l'avenir, on pourra peut-être être plus responsables sur tout ce qu'on vote, et de voir les conséquences du vote au-delà du papier.

**Remarque :** La situation a changé depuis deux mois, et beaucoup d'enseignantes et enseignants mais aussi d'étudiantes et d'étudiants se rendent compte de la réalité de cette accréditation, de la réalité des conséquences concrètes de ce qui va arriver. C'est ça aussi qui fait qu'il y a de plus en plus de voix qui s'élèvent en Langues, à SEG, à l'ISPEF, à la FDJVD. On vote 3%, 5%, sans forcément voir les conséquences concrètes. Ce qui pose souci c'est que le concret arrive et qu'il va dégrader les conditions de travail et les conditions d'études. Nous n'avons pas assez parlé de la situation des étudiantes et étudiants qui vont se retrouver dans des TD à 40-45, ce qui est déjà le cas notamment en Droit, et ça va être pire. Nous discutons de ce qui va se passer pendant 5-6 ans dans notre université, de ce que vont vivre étudiantes et étudiants et personnels, et il faut bien l'avoir en tête.

**Réponse :** Ce que voulait signifier la précédente intervention c'est que votre absence à nombre de CFVU n'est pas forcément le signe d'une implication majeure.

**Remarque :** Sur le calcul des heures de formations, il y a eu des erreurs qui n'ont pas facilité le travail.

**Réponse :** C'est loin d'être simple, nous avons acté qu'il y a eu des erreurs qui sont dues premièrement à la complexité de notre offre de formation. Il y a par exemple des vacataires qui ont pré-saisi des maquettes de masters dans SGCE, et le retour qu'ils nous ont fait c'est que c'est très complexe tant il y a d'imbrications. Cette complexité a généré quelques difficultés dans l'extraction des données. Ce sont des centaines et des centaines de lignes. À chaque fois que vous nous avez signalé un problème, nous l'avons pris en compte. Pour le Droit, il va y avoir une modification que l'on va demander sur ce vote pour 22 heures pour la mention de droit privé, et pour droit des affaires.

Il y a également une rectification à faire pour un DU d'histoire de l'art et archéologie qui a été réintégré dans les maquettes pour 2025-2026, mais comme il n'apparaissait pas dans la moyenne OSE, il a fallu faire une actualisation et nos collègues nous ont demandé de basculer 50 heures de la licence sur le master. Donc là encore on a entériné cela pour modification que l'on va soumettre au vote. La complexité de l'outil et des données ne nous a pas aidés dans la fluidité

de nos échanges. Malheureusement nous sommes obligés de faire avec ça. Pour rentrer dans les choses très techniques, nous avons eu un bug qui était lié à l'anglais de spécialité qui a été indument imputé à des enveloppes de mentions alors que c'était déjà payé par le transversal. Nous avons découvert ces derniers jours que nous avons alloués des heures à une mention de licence alors que ces heures étaient facturées à un partenaire extérieur... Nous avons des co-accréditations, des partenariats extérieurs, des activités pédagogiques très différentes d'une mention à l'autre... Tout ceci devant être géré à travers des chiffres, qui ont pu générer quelques erreurs, que nous avons rectifié à chaque fois bien entendu.

**La FSU demande le vote à bulletin secret**

	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p><i>Demande de vote à bulletin secret</i>            Nombre de présents ou représentés : <b>33</b>            Vote 01 – <b>Accord</b></p>	18	6	6	0
<p><i>Répartition des enveloppes par mentions</i>            Nombre de présents ou représentés : <b>33</b>            Vote 02 – <b>Refus</b></p>	12	17	4	0

Fait à Lyon, le 10/04/2026

**Stéphane CADIOU**  
 Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

